

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES LES 20 ET 27 JUIN 2021

CANTON MERIGNAC 2

RECALDE

Avocate
Adjointe au Maire de Mérignac



Amélie BOSSET AUDOIT

Orthophoniste Conseillère Municipale de Mérignac Remplaçante

ARFEUILLE

Directeur adjont d'un organisme de sécurité sociale Vice-Président du Département



Edouard QUINTANO

Enseignant
Maire de Saint-Jean d'Illac
Remplaçant

LA GIRONDE en commun

MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE



Madame, Monsieur,

Les 20 et 27 juin prochains, vous allez voter pour choisir vos conseillers départementaux.

Aux côtés de nos communes de **Mérignac, Saint Jean d'Illac et Martignas-sur-Jalle**, le Département est la collectivité du quotidien et de la proximité.

Il est l'acteur majeur qui nous accompagne à tous les âges de notre vie : il protège nos enfants et les aide à grandir, il concourt à notre sécurité au quotidien, il est un véritable « filet de sécurité » dans les temps les plus difficiles et permet à nos aînés de choisir leur mode de vie en favorisant leur autonomie.

Au cours des six dernières années, le **Département a investi près de 42 millions d'euros sur notre canton** pour soutenir les associations, favoriser l'emploi local et l'insertion, accompagner nos aînés et les personnes porteuses de handicap, ou encore équiper les collèges.

Cette élection intervient dans un moment singulier et inédit de crise sanitaire et économique qui limite nos temps de rencontres et d'échanges, elle reste fondamentale tant les compétences du Département nous concernent toutes et tous.

Face à la crise que nous traversons, les solidarités apparaissent plus que jamais essentielles pour l'autonomie et la dignité des plus fragiles d'entre nous, une culture partagée, l'éducation de la

jeunesse ou l'accès de chacune et chacun à la santé. Nous devons aussi relever le **défi de la transition écologique** indispensable à un nouveau modèle de développement. Mieux protéger la biodiversité, garantir un aménagement équilibré du territoire ou promouvoir une alimentation saine et locale sont des leviers indispensables pour construire un avenir durable et protéger ce cadre de vie girondin auquel nous sommes tant attachés.

Au sein de la majorité départementale, nous nous reconnaissons pleinement dans les engagements incarnés par Alain Anziani à Mérignac et à Bordeaux Métropole, par Édouard Quintano à Saint Jean d'Illac et par Jean-Luc Gleyze au Département.

Épaulés par nos remplaçants Amélie BOSSET-AUDOIT et Édouard QUINTANO, nous aurons à cœur d'être les messagers fidèles de vos attentes et demeurerons à votre écoute au sein du Conseil Départemental.

Dans cette période incertaine, **la seule réponse est collective** : ensemble, dès le 20 juin, construisons notre Gironde en commun!

Marie RECALDE

Arnaud ARFEUILLE





Ils nous soutiennent:



Alain ANZIANI Maire de Mérignac

Les compétences du Conseil Départemental nous concernent tous. Acteur incontournable de la solidarité. le Département est en première ligne dans de nombreux domaines de notre vie quotidienne.

Les 20 et 27 juin, votons pour les candidats de la liste de la majorité départementale sur le Canton de Mérignac 2 : Marie Recalde et Arnaud Arfeuille.



Jean-Luc GLEYZE Président du Conseil Départemental de la Gironde

Voter pour Marie Recalde et Arnaud Arfeuille, c'est nous permettre d'aller encore plus loin pour construire avec vous une Gironde qui protège, qui prend soin, une Gironde qui fait confiance et qui ose : notre Gironde en commun!

Notre canton en chiffres:



3 collèges **1700** élèves



centres de secours



50 associations



ès de <mark>42</mark> millions euros



3000 personnes bénéficiaires des interventions sociales du Département



700 000 euros

8 Engagements

- Offrir à tous les jeunes les mêmes chances pour demain
- Paciliter la vie des parents et soutenir les familles
- Permettre à nos anciens de conserver leur autonomie et accompagner les personnes aidantes
- Garantir la qualité de vie des personnes en situation de handicap
- Soutenir l'emploi et accompagner le développement des entreprises
- 6 Faire face aux défis environnementaux et placer résolument la transition écologique au cœur des politiques départementales
- Soutenir le tissu associatif et la culture
- 8 Assurer la sécurité et renforcer les services publics de proximité

